

1/6/19

FJT remplacé par une tour : de quoi on parle ?



L'immeuble actuel, un Foyer de jeunes travailleurs, construit dans les années 1970, n'est plus adapté aux attentes des locataires. | CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Dans un an, les résidents du FJT de la Motte-Baril auront intégré leurs nouveaux locaux, au Baud-Chardonnet. Ensuite, leur lieu de vie actuel, au 3, avenue Monseigneur-Mouézy, sera démolé pour en faire surgir deux autres, au bout de deux années de travaux. Pour le remplacer, tout est prévu par la Secib et le Foyer Rennais, partenaires du nouveau projet et toutes deux filiales de la Coopérative Immobilière de Bretagne, propriétaire de l'actuelle résidence.

Pour des petites familles et des seniors

La grande proportion de logements « de bonne facture » sert à financer le nouveau FJT du Baud-Chardonnet. « Le modèle économique ne tient qu'avec 98 logements », explique Vincent Hue, directeur de la Secib. C'est vraiment une opération tiroir qui nous permet de financer la construction du nouveau FJT, à Baud-Chardonnet. » C'est un peu moins de logements qu'actuellement, puisque le FJT en compte 134, et le tout emballé dans « des matériaux de haute qualité », à savoir des briques de parement, de l'aluminium et du

béton.

En revanche, il y aura sûrement un peu plus d'habitants, puisqu'ils sont taillés « pour des familles avec un ou deux enfants, des jeunes couples en accession ou en location, ainsi que des seniors », et non plus des jeunes seuls.

Sur dix appartements, plus de cinq seraient en accession libre, pour 4 500 € le mètre carré, un ou deux en accession sociale, à 2 055 € le mètre carré, et trois en locatif social, dans un bâtiment à part.

Pas d'autre gêne que sa hauteur

Le projet prévoit de poser au sol « des plantes résistantes et pérennes » avec l'espace gagné par la hauteur, il promet aussi une « simulation des ombres portées qui montre une perte d'ensoleillement quasi nulle pour le voisinage », et qui « occasionne très peu de vis-à-vis gênant ». Sans plus de précisions, il considère également que le nombre de places de parking, au sous-sol, correspondra aux besoins des futurs résidents.

P. B.